Le gouvernement divisé sur les mères voilées lors des sorties scolaires

20/06/2011 à 9h49

Luc Chatel souhaite proscrire le port du voile par les mères d'élèves lors des sorties scolaires, mais Matignon retarde la décision.

Faut-il refuser les mères voilées pour accompagner les sorties scolaires? La question divise le gouvernement. Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, souhaite que les parents qui encadrent des visites de musées ou des colonies organisées par l'école publique soient soumis aux règles de neutralité, comme les fonctionnaires. Il avait annoncé au Figaro qu'il préparait une circulaire pour clarifier la situation. Mais depuis, la rédaction est suspendue.

Car le premier ministre s'y oppose. «**Ce serait très douloureux pour les enfants de voir leurs mères écartées des sorties**», avance-t-on à Matignon. Dès 2004, François Fillon, alors ministre de l'Éducation, avait refusé que la loi qui interdit le port de tenues religieuses ostensibles aux élèves de l'école publique soit appliquée aux parents qui intervenaient dans l'école. […]

«C'est l'image de l'école de la République qui est en jeu», justifie Claudine Palaccio, la directrice de l'école primaire Joséphine-Baker à Pantin, qui a choisi d'écarter des sorties les parents qui affichent leurs convictions religieuses. **Immédiatement taxée d'islamophobie, contestée par la FCPE**, la directrice a choisi d'assumer. (…) La directrice insiste: «J'impose la neutralité à tous les intervenants. **J'ai fait enlever une grande croix d'une dame de cantine.** Elle l'a très bien compris.»[…]

Le Figaro